

Forte poursuite d'études après un DUT

Après avoir obtenu un DUT en 2013 à l'UPEM, les trois quarts des diplômés poursuivent leurs études. La poursuite d'études est, cette année, plus faible que pour leurs aînés. Toutefois les reprises d'études étant nombreuses, l'arrêt durable des études après un DUT reste à un niveau comparable aux autres promotions. De plus, les diplômés de l'UPEM complètent plus fréquemment leur DUT par une licence professionnelle que ceux des autres universités, et leur intérêt pour l'alternance est plus fort.

Trois quarts des diplômés poursuivent leurs études

A l'issue de l'année universitaire 2012-2013, 76 % des diplômés de DUT se sont inscrits dans une formation. Et parmi les diplômés ayant interrompu leurs études, plus de la moitié ont finalement prolongé leur parcours de formation. Au total, seuls 10 % des diplômés de DUT ne sont pas réinscrits au cours des trois années qui ont suivi l'obtention de leur DUT.

Par rapport à leurs aînés, les diplômés 2013 se sont moins souvent réinscrits immédiatement après le DUT. Toutefois, ils sont plus nombreux à reprendre leurs études après une interruption. Et donc finalement, la part des diplômés arrêtant durablement leurs études ne varie guère. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées : soit, l'interruption correspond à une année de césure programmée, soit les diplômés se sont confrontés à une sélection drastique les empêchant de poursuivre leurs études, soit leur souhait initial était de s'insérer et la conjoncture économique, particulièrement dégradée, les auraient amenés à réviser leurs projets. Les données du questionnaire ne permettent pas d'investiguer sur la reprise d'études.

Parcours d'études après l'obtention d'un DUT

	Promotion 2011	Promotion 2012	Promotion 2013
Poursuites d'études immédiates	81 %	83 %	76 %
Reprises d'études	8 %	9 %	13 %
Arrêt durable des études	11 %	8 %	11 %
Total	100 %	100 %	100 %

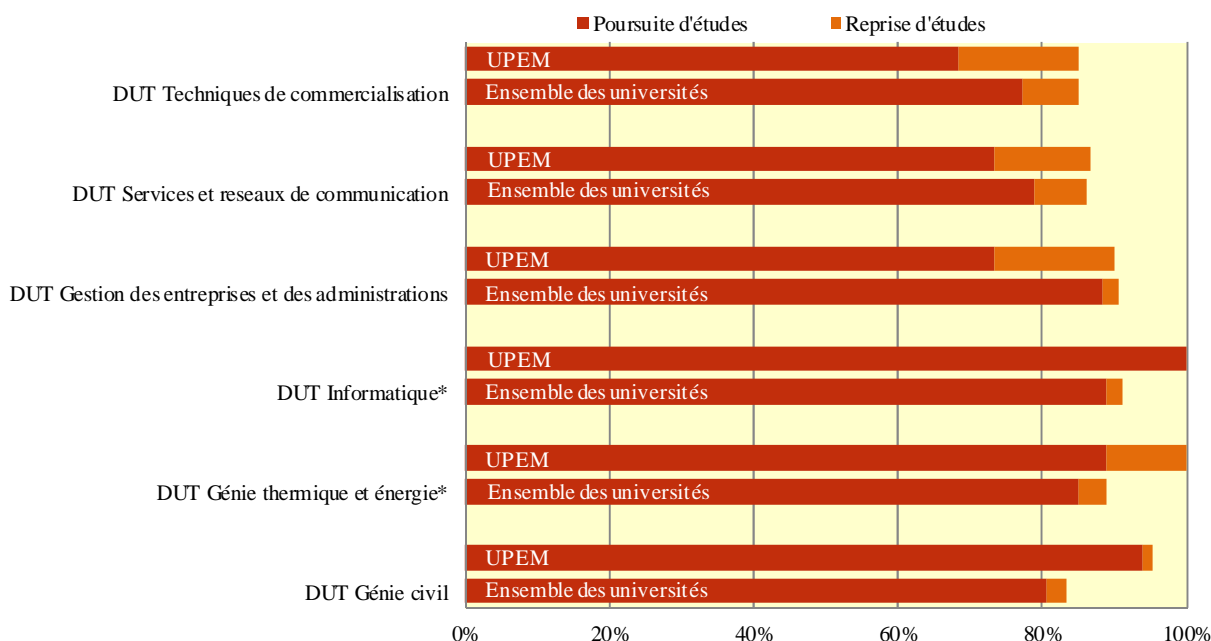
Sources : Enquête insertion des diplômés de DUT 2012 et 2013, UPEM, 2015 et 2016 :

Par rapport au niveau national¹, la promotion 2013 de l'UPEM poursuit moins fréquemment ses études l'année qui suit l'obtention du DUT (76 % contre 83 %). En effet, d'une part, la poursuite d'études est liée à la spécialité de DUT. Ainsi, les diplômés de DUT secondaire se réinscrivent plus fréquemment que ceux de DUT tertiaire (93 % contre 71 %). Et d'autre part elle est également influencée par les caractéristiques individuelles, et notamment le parcours scolaire. Ainsi, les bacheliers généraux poursuivent plus fréquemment que les bacheliers non généraux (80 % contre 69 %), ceux ayant obtenu leur bac sans retard poursuivent plus souvent que ceux ayant obtenu leur bac avec retard (78 % contre 72 %), de même que ceux ayant obtenu une mention au bac (81 % contre 76 %). Enfin, les apprentis durant leur DUT poursuivent moins souvent leurs études (60 % contre 82 %). Il est difficile de mesurer l'influence de chaque facteur, tant les caractéristiques sont corrélées entre elles. Par exemple, quasiment tous les apprentis sont issus des DUT tertiaire. Et dans ces DUT, les bacheliers non généraux sont plus nombreux (34 % contre 24 % en DUT secondaire). D'ailleurs, en DUT à l'UPEM, les bacheliers non généraux sont plus nombreux qu'au niveau national.

¹ Diplômés 2012 des mêmes spécialités qu'à l'UPEM. Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Toutefois, la reprise d'études est plus fréquente pour les diplômés de l'UPEM qu'au niveau national (54 % contre 28 %). Au final, les diplômés interrompant durablement leurs études sont aussi nombreux à l'UPEM que pour l'ensemble des universités, et même moins nombreux en DUT secondaire.

Poursuite et reprise d'études après un DUT



* Moins de 50 diplômés

Sources : Enquête parcours et insertion des diplômés 2013 de DUT, UPEM, 2016
Enquête DUT 2012, MESR-DGESIP, 2016

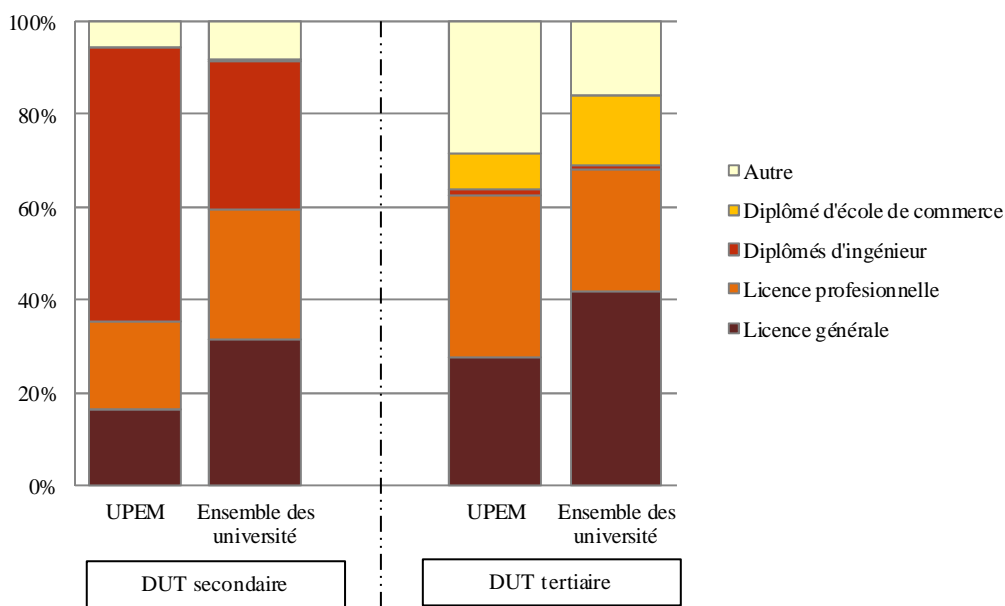
30 % des diplômés optent pour une licence professionnelle

A l'issue du DUT, 30 % des diplômés prolongeant leur parcours de formation se sont inscrits en licence professionnelle et 24 % en licence générale. Plus de la moitié se sont inscrits à l'UPEM, mais ceux poursuivant en licence professionnelle sont plus nombreux (69 %) que ceux préférant une licence générale (40 %). D'ailleurs, pour préparer une licence, un tiers de diplômés de DUT techniques de commercialisation se sont expatriés en Angleterre.

Près de 60 % des diplômés de DUT secondaire s'orientent vers un diplôme d'ingénieur, pour un peu moins du quart à l'UPEM. Et les poursuites en formation d'ingénieur sont plus fréquentes pour les diplômés de l'UPEM qu'au niveau national (32 %) à l'inverse des orientations en licence (16 % contre 31 %) ou licence professionnelle (19 % contre 32 %).

Environ 10 % des diplômés de DUT tertiaire intègrent une école de commerce ou de gestion ; c'est un peu moins qu'au niveau national (15 %). Les diplômés de l'UPEM privilégient les licences professionnelles (35 % contre 26 %) et les licences générales ont moins leurs faveurs (28 % contre 42 %). Ils sont donc aussi nombreux en licence générale qu'en formation d'école spécialisée (par exemple en ressources humaines, marketing, communication digitale...).

Orientation choisie après un DUT



Sources : Enquête parcours et insertion des diplômés 2013 de DUT, UPEM, 2016
Enquête DUT 2012, MESR-DGESIP, 2016

Méthodologie

Cette étude s'intéresse au parcours d'études et à l'insertion professionnelle des diplômés de DUT en 2013 à l'UPEM, soit 483 étudiants. Dans la mesure où nous faisons l'hypothèse que l'insertion professionnelle est liée au plus haut diplôme obtenu, le parcours de 25 % des diplômés a été reconstitué à partir des bases de données pédagogiques et administratives de l'établissement : 106 personnes ont obtenu une licence ou une licence professionnelle dans la continuité de leur DUT et 14 étudiants se sont inscrits trois années consécutives à l'UPEM pour préparer un diplôme d'ingénieur.

Les autres diplômés ont été contactés par téléphone et secondairement par mail pour compléter un questionnaire. 77 % ont répondu à l'enquête. Les diplômés de DUT Techniques de commercialisation ont un peu moins souvent participé à l'enquête (69 % contre 83 %).

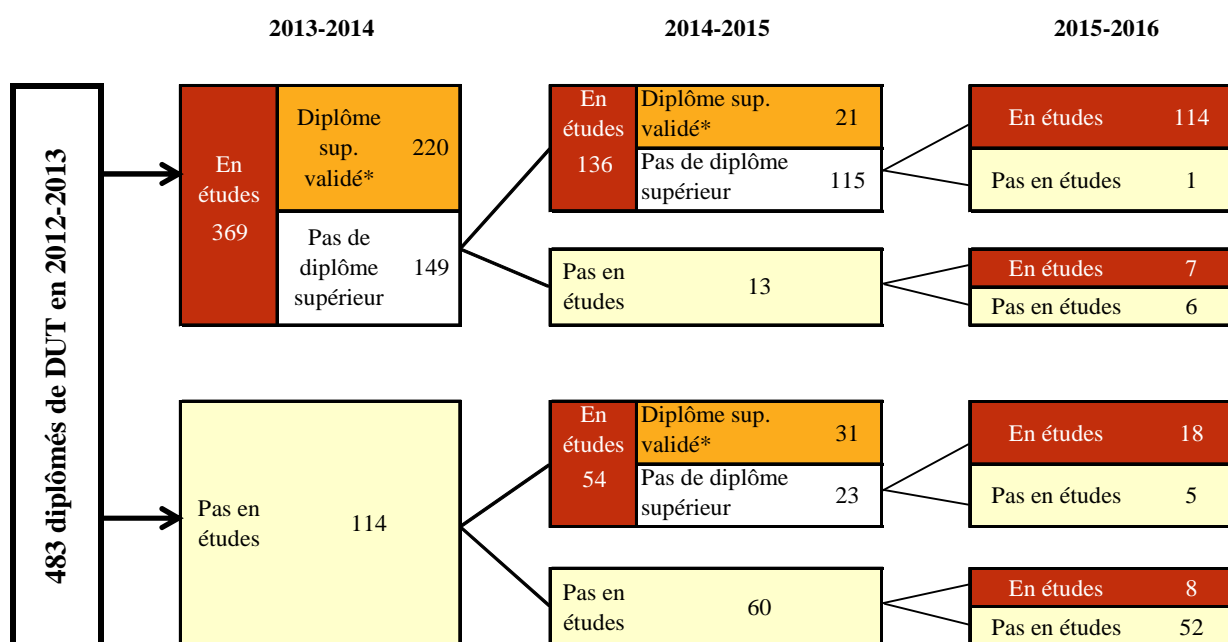
Au total, le parcours de 83 % des diplômés a pu être retracé. Afin de ne pas surestimer la poursuite d'études, les résultats présentés ont été pondérés.

Au total un quart des diplômés choisissent de s'inscrire dans une formation diplômant à bac + 5 (diplôme d'ingénieur et titre de niveau I en 3 ans) quand la grande majorité préfère d'abord un diplôme de niveau bac + 3, avant de poursuivre éventuellement jusqu'au grade de master. Ces étudiants préférant directement un cursus long après le DUT se distinguent par leurs caractéristiques scolaires : il s'agit plus souvent de bacheliers généraux, ayant obtenu leur bac sans retard, avec mention. Les apprentis durant le DUT poursuivent moins souvent dans ce type d'études, préférant les licences professionnelles (43 % contre 30 %) sans doute pour les possibilités qu'elles offrent d'être en contrat pendant les études. En effet, si un peu plus de la moitié des diplômés poursuit ses études en alternance (sous la forme d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) c'est le cas de 70 % des apprentis de DUT. En licence professionnelle, plus des trois quarts des diplômés sont en alternance. Et cette appétence pour l'alternance est plus forte pour les diplômés de l'UPEM qu'au niveau national. En effet, pour l'ensemble des universités, un quart poursuit ses études sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ; ils sont 54 % dans ce cas quand ils ont opté pour une licence professionnelle.

Les reprises d'études

Les parcours d'études des diplômés s'inscrivant dans une formation après une ou deux années d'interruption ne diffèrent pas de ceux prolongeant leurs études dans la continuité du DUT. Ainsi, la moitié a choisi une licence générale (23 %) ou une licence professionnelle (27 %). De même la moitié a signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Et ceux pour qui les résultats sont connus au moment de l'enquête ont réussi dans la même mesure (90 %).

Parcours de formation des diplômés de DUT 2013



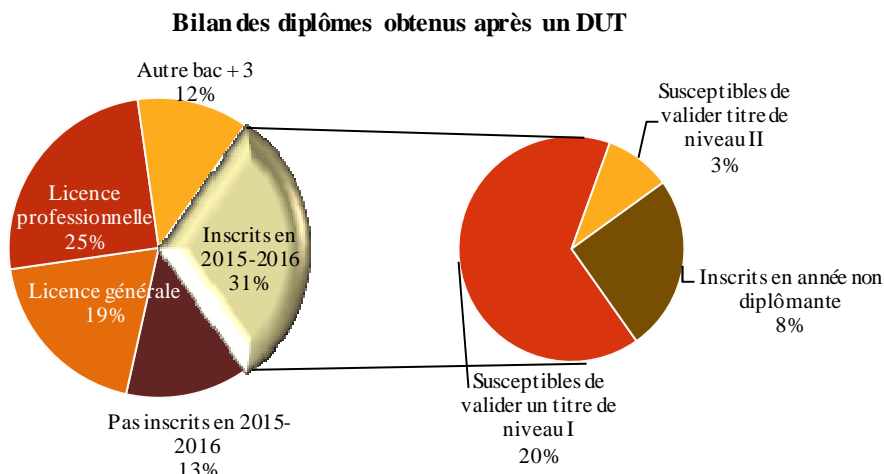
* Diplôme de niveau supérieur au DUT

Source : Enquête parcours et insertion des diplômés 2013 de DUT, UPEM, 2016

Compléter son parcours par d'autres diplômes

A l'issue de cette année de formation la quasi-totalité des diplômés ont réussi leurs examens (92 %). Ainsi, près de la moitié des diplômés de DUT ont d'ores et déjà obtenu un diplôme supplémentaire, auxquels s'ajoutent 11 % deux ans après l'obtention du DUT. Au total :

- ✓ Un quart des diplômés a complété son DUT par une licence professionnelle.
- ✓ Un cinquième est titulaire d'une licence générale. Celle-ci ne sera sans doute qu'une étape dans un parcours menant à bac + 5. En effet, après une licence, l'arrêt des études est rare et l'obtention d'un diplôme de niveau I est quasiment la norme (Fouquet, 2013).
- ✓ Un dixième a obtenu un autre titre de niveau II. Les trois quarts d'entre eux sont susceptibles d'obtenir un titre de niveau I au terme de l'année universitaire 2015-2016.
- ✓ S'ils n'ont pas encore obtenu de diplôme supplémentaire, 30 % des diplômés sont inscrits dans une formation en 2015-2016. Les deux-tiers obtiendront un diplôme de niveau bac + 5 en cas de réussite aux examens à la fin de l'année et 16 % un titre de niveau II.
- ✓ Seuls 13 % des diplômés se présentent sur le marché de l'emploi avec leur seul DUT à faire valoir. Quelques-uns avaient prolongé leurs études sans obtenir de diplôme complémentaire.



Source : Enquête parcours et insertion des diplômés 2013 de DUT, UPEM, 2016

Une insertion moins favorable qu'avec une licence professionnelle

En raison de la faiblesse du nombre de diplômés actifs au moment de l'enquête, l'analyse de leur insertion est délicate. Toutefois quelques tendances se dessinent. Les diplômés 2013 accèdent à leur premier emploi dans les mêmes délais que les diplômés de licence professionnelle ayant obtenu un DUT auparavant. Néanmoins, leurs conditions d'emplois sont moins favorables : ils occupent moins souvent des emplois relevant de la catégorie des professions intermédiaires ou des cadres et professions intellectuelles supérieures², ils ont moins souvent signé des contrats à durée indéterminée et sont moins bien rémunérés. Enfin, trente mois après le DUT, un cinquième est en recherche d'emploi.

Conditions d'insertion des diplômés DUT

	DUT 2013	Licence professionnelle 2013 titulaires d'un DUT
Effectifs	64	102
Temps d'accès à l'emploi	3,8 mois	3,8 mois
Taux de chômage à 30 mois	20 %	5 %
Conditions d'emploi 30 mois après le diplôme		
Part d'emploi stable	69 %	85 %
Part des PCS* cadres et professions intermédiaires	59 %	14 %
Salaire à l'embauche**	1 313 €	1 496 €
Salaire net moyen**	1 752 €	1 711 €

* Professions et catégories sociales, selon la nomenclature de l'INSEE

** Pour les salariés en France, à temps complet.

Source : Enquête insertion des diplômés de LP et DUT 2013, UPEM, 2016

Pour aller plus loin

FOUQUET Samuel

Parcours et réussite en licence et en master à l'université

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Note d'information n°13.10, novembre 2013.

THEOPHILE Nadine

Chômage faible pour les diplômés de licence pro

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Ofipe Résultats n°147, avril 2016.

² D'après la nomenclature des PCS de l'INSEE